



UAICF DIJON

12 Rue de l'Arquebuse 21000 DIJON

Tél. 03 80 42 11 72

Permanence du bureau : lundi 8h30/10h30

Consulter notre site : www.uaicf-dijon.fr

Nous contacter : uaicfdijon21@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE

25 Novembre 2022

ACM des BOURROCHES 21000 DIJON

Bureau	Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé	Représenté
Président (chorégraphie)	CHARCHAUDE	Marc	x			
Vice-présidente (Généalogie)	PERROT	Patricia	x			
Trésorier (Généalogie)	DUPAQUIER	Bénigne	x			
Trésorière-adjointe (Informatique)	DROUHIN	Jocelyne	x			
Secrétaire (Informatique)	REBOURG	Michel	x			
Secrétaire adjoint						
Conseillés						
Photographie	BERTHE	Françoise	x			
Généalogie	BARRAND	Daniel	x			
Généalogie (Dole-LSR)	GENOUD	Pierre	x			
Modélisme	PETIOT	Gilles	x			
Photographie	GRANPERRET	Didier	x			
Responsables de sections						
œnologie	LEBLAN	Patrick	x			
	WALLACH	Jean-Paul	x			
Théâtre	MENIGOZ	Thierry	x			
Arts graphiques et plastiques	TERMELET	Jacques	x			
	TOURNIER	André	x			
Arts manuels	GRUMEL	Danièle			x	
Hélix Jazz	LEJEUNE	Laurent			x	
Autres (Invités)						
Harmonie des Cheminots de Dijon	GUENARD	Jérôme			x	
	BOLOT	Gérard	x			

Inscris: 176. Présents : 57. Pouvoirs : 63

Le quorum est atteint le Président CHARCHAUDE Marc ouvre la séance.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ce soir, témoignage de l'intérêt que vous portez à nos activités, à la vie et au développement de notre association. C'est un moment important de rencontre, de dialogue et d'échanges.

Approbation du procès- verbal de l'AG du 22 octobre 2021

Pour: 57

Contre: 0

Abstention: 0

RAPPORT MORAL:

Assemblée générale 2022 UAICF

Je remercie tous ceux qui sont présents ce soir à notre assemblée générale, ou qui, empêchés, nous ont transmis leur pouvoir.

La vie et le développement de notre association ainsi que nos activités ont souffert de ces longs mois de confinements, de retours en arrière avec toutes ces consignes: port, retrait du masque, vaccinations, doutes...

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre discipline tout au long de ces périodes. Nous n'avons pu reprendre nos activités qu'avec une certaine discipline d'organisation et avec beaucoup de précautions.

C'est un immense plaisir d'accueillir pour cette réunion statutaire :

- Mme Mélanie BALSON conseillère municipale représentant Mr François REBSAMEN maire de Dijon, Président de Dijon métropole.
- M. Jean-Raymond MURCIA Président du Comité UAICF Sud-Est
- Mr Gérard BOLOT Vice-président de l'Harmonie des Cheminots de Dijon et adhérent d'UAICF Dijon représentant Mr GUENARD Jérôme Président de l'Harmonie des Cheminots de Dijon.

Excusés:

- Me Caroline MANTRAND directrice du CASI Dijon.
- Mr Jérôme GUENARD Président de l'Harmonie des Cheminots de Dijon.

En mémoire de tous les adhérents UAICF, qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale et avec une pensée toute particulière pour M. Daniel DEMOLOMBE, ancien président de l'UAICF Dijon, je vous demande de leur rendre hommage en respectant une minute de silence.

Notre association UAICF DIJON fonctionne en année scolaire, ce rapport couvre la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Actuellement à UAICF Dijon, nous avons dix activités et deux à Besançon (cours de musique et généalogie).

Le Bureau de l'UAICF Dijon a, tout au long de ces différents épisodes COVID, suivi l'actualité sanitaire afin de répondre au mieux aux aspirations des adhérents UAICF Dijon.

Nous avons pu rouvrir les portes sous certaines conditions (passe sanitaire, test PCR et gestes barrières avec des groupes de personnes, aménagement des différentes salles, visio-conférence...) je vous remercie des efforts que vous avez consentis pour respecter toutes ces exigences.

Pour l'exercice 2020/2021 certains adhérents n'avaient pas jugé utile de payer une cotisation du fait de l'arrêt obligé de nos activités. Tout semble presque revenu à la normale, pour information le trésorier vous donnera les chiffres de nos adhérents actuels.

Quelques remerciements à :

- les structures de l'UAICF sont un peu compliquées pour un néophyte qui arrive à l'UAICF et même après s'il ne s'implique pas.

Le bureau de l'UAICF Dijon s'efforce, dans la mesure du possible, d'inviter le Président du Comité UAICF Sud-Est ou son représentant lors de nos assemblées générales.

Aujourd'hui je voudrais saluer et remercier très sincèrement en mon nom propre et au nom de l'UAICF DIJON celui qui est aux destinées de ce Comité depuis 2008 en tant que président et qui va quitter prochainement ce poste.

Jean-Raymond permet moi de te remercier pour tout le travail que tu as effectué et pour tout le soutien que tu as apporté à l'UAICF Dijon avec les membres du CA et la secrétaire du Comité SE.

- Remerciements aussi :

- Au CASI Dijon qui nous permet d'exister et qui met à disposition ponctuellement cette salle et nous prête des véhicules en cas de besoin et nous permet d'effectuer nos différents tirages papier.

- A Mme MARTIN Danielle, ici présente, qui a assuré bénévolement pendant de très très longues années les cours de danse à l'UAICF Dijon.

Mais faute d'inscription pour cette rentrée 2022 nous sommes contraints d'arrêter cette activité.

- A la Mutuelle ENTRAIN pour l'organisation de sa journée Porte-ouverte à l'Accueil Collectif de Mineurs des BOURROCHES le 10 septembre 2022.

Cette journée permet à quelques sections de l'UAICF Dijon de présenter, au public présent, leurs activités.

- A Patricia PERROT pour l'élaboration, le tirage du journal de la Généalogie.
- Au Bureau et au Conseil d'administration de l'UAICF Dijon qui ont continué à se réunir en fonction de l'actualité.
- A tous nos responsables de sections et à nos adhérents qui, malgré des consignes de sécurité sanitaire exigeantes, ont continué à organiser et à venir aux différentes séances d'activités.
Suite aux départs de Mrs VOGEL Claude et COMTE Yve de la section Œnologie, je voudrais les remercier pour leur dévouement et le rôle qu'ils ont eu envers cette section pendant de longues années.

Les nouveaux responsables de la section sont: Mrs LEBLAN Patrick adhérent depuis 2005 et WALACH Jean-Paul adhérent depuis 2006.

Je les remercie d'avoir repris le flambeau.

- Je remercie particulièrement Gérard BOLOT, vice-président de l'Harmonie des Cheminots de Dijon et adhérent UAICF Dijon, qui a assumé seul l'entretien des extérieurs et qui effectue régulièrement le ménage de la salle VITTU de nos locaux du 26 rue Léon Mauris avec également Mme Jocelyne DROUHIN animatrice de la section informatique.

Je rappelle que le matériel de nettoyage se trouve dans le placard de l'entrée si des fois quelques bonnes volontés pouvaient se manifester.

Le respect de la propreté de nos locaux est l'affaire de tous.

Je n'oublie pas les membres de la section modélisme qui ont nettoyé, remis en peinture la grande salle de Bacquin.

Les projets pour 2022 - 2023 :

Ils sont dans l'attente des différentes instructions données par nos responsables associatifs et politiques.

Beaucoup de manifestations nationales, interrégionales ou locales sont déjà au calendrier mais la situation sanitaire va-t-elle permettre leur organisation.

Notre Comité interrégional UAICF étudie actuellement le calendrier des manifestations susceptibles de se réaliser.

UAICF Dijon accueille les 2 et 3 décembre le concours national de photographie au CRISD.

Consultez la lettre mensuelle d'informations UAICF Dijon / Harmonie des Cheminots récemment mise en œuvre et votre messagerie électronique ainsi que le site UAICF Dijon.

- Je tiens également à remercier le Comité UAICF Sud Est, la municipalité de Dijon, le Conseil départemental, le CASI Dijon qui nous soutiennent par leurs aides financières ou matérielles sous différentes formes: subventions, prêt de matériel, réunions informatives, etc...)

A remarquer que nos locaux de la rue Léon Mauris qui dépendent du CASI Dijon ont subi des travaux. Salle VITTU.

Les impostes côté voies ferrées ont été changées. En principe en 2023 le côté rue devrait être repris.

Le remplacement des fenêtres et des volets du local de Bacquin est à l'étude.

Je remercie également les membres du bureau UAICF Dijon qui m'ont accompagné dans ces moments difficiles lors de nos différentes réunions.

Notre situation financière est saine, je vous laisse le plaisir de prendre connaissance du rapport financier présenté par notre trésorier Bénigne DUPAQUIER.

Je vous remercie.

Marc CHARCHAUDE

RAPPORT MORAL : Adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE par Mr DUPAQUIER Bénigne

Situation des Effectifs en 2022:

Cheminot: 102 Non Cheminot : 74

Situation des Manifestations :

Le théâtre a continué ses représentations soit douze sur l'année 2021/2022

De plus la section théâtre a des contacts avec les sections théâtre de Paris Sud-Est, Lyon et Chambéry.

Chaque année la section théâtre développe une immense activité très appréciée des municipalités.

Journée à l'initiative de la Mutuelle ENTRAIN le 10 septembre à l'ACM des Bourroches avec la section théâtre, photo, modélisme, arts manuels, arts graphiques et plastiques, généalogie ;

Autres associations participantes : Harmonie des Cheminots de Dijon, Loisirs Solidarité retraité, Association touristique des cheminots, Union sportive des Cheminots.

RAPPORT D'ACTIVITE : Adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Résultat exercice au 31 aout 2022

Produits : 26926,55 - Charges : 27748,22 - Solde : - 821,67

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Rapport présenté par Mr PERRIN Claude:

La vérification comptable de l'exercice 2022 s'est effectuée le jeudi 17 Novembre 2022 au local de l'association UAICF Dijon 26 rue Léon MAURIS.

En présence de :

CHARCHAUD Marc : Président de l'association

DUPAQUIER Bénigne : Trésorier de l'association

DROUHIN Jocelyne : Trésorière adjointe de l'association

REBOURG Michel : Secrétaire de l'association

Mr Claude PERRIN vérificateur aux comptes.

Mr Paul GUETH : vérificateur aux comptes désigné par le CASI Dijon.

Comme les années précédentes, nous avons pu constater que chaque mouvement en matière de charges et de produits était parfaitement détaillé et, nous assurer de la bonne tenue des comptes à partir des documents qui nous ont été présentés.

En foi de quoi, nous déclarons sincère et véritable, le bilan financier de l'exercice écoulé et nous demandons de donner quitus en approuvant le rapport financier qui vous est présenté.

Le compte de résultat 2022 et le bilan au 31 Août 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Mr MURCIA Jean-Raymond désire prendre la parole sur l'aspect financier.

Pendant deux ans de la période Covid nous avons perçu au niveau du Comité UAICF Sud-Est les fonds habituels et nous n'avons pas eu les dépenses habituelles. C'est ce qui a motivé le versement des "primes Covid".

Actuellement au niveau de l'UAICF nationale on doit faire face à la baisse de la dotation du CCGPF, soit soixante mille euros. Le Conseil d'administration de l'UAICF a décidé de passer la cotisation d'adhésion de 1,50€ à 5€.

Cela va poser des difficultés aux petites associations.

Afin de permettre aux associations du Comité UAICF Sud-Est de passer le cap, cette année notre Comité participera à hauteur de 2,50€ pour chaque adhésion.

Mais en 2024 il faudra prévoir les 5€ à reverser pour chaque adhérent. Une décision a été prise par le Comité Sud-Est lors de la dernière assemblée générale de fixer un seuil de cotisation à 10€.

ELECTION, RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Le vérificateur aux comptes, Mr PERRIN Claude (au titre de l'Association UAICF de Dijon) est candidat à sa réélection.

Il est réélu à l'unanimité.

Monsieur Paul GUETH est désigné par le CASI Dijon.

BUDGET 2023

Etabli à effectif constant mais avec des produits en augmentation suite aux nombreuses représentations de la section théâtre « Haut le Pied »

Subventions et cotisations: 15977,00€

Produits administration générale: 200 ,00€

Total : 16177,00€

Total cotisations et subventions payées : 880,00€

Charges administration générale : 15297,40€

Total charges : **16177,00€**

Augmentation de la charge cotisation reversée à l'UAICF suite à l'augmentation de la cotisation de basse à 5€ mais compensée par 2€ par le Comité UAICF Sud Est pour cet année 2023.

Mr DUPAQUIER donne quelques informations émanant du CASI DIJON

Charges pour UAICF Dijon : 9490,45€

Charges pour UAICF Besançon : 3220,12€

Il rappelle que ces charges ne sont pas imputées à l'UAICF Dijon et Besançon.

Le budget 2023 est adopté à l'unanimité

COTISATION POUR LA SAISON 2023/2024 :

Au vu de la baisse de la dotation du Groupe Public Unifié (ex CCGPF) à l'UAICF nationale de 10% (soit moins 60 000€) et de l'augmentation du reversement des cotisations à l'UAICF nationale (actuellement 1,50€ par adhérent et 5€ en 2023)

Le Conseil d'administration de l'UAICF Dijon, suite à la proposition du Comité UAICF Sud-Est de prendre en charge pour l'année 2023 de 2,50€ vous propose de laisser le taux de cotisation de 2024 au niveau de 2023.

Par contre nous serons obligés d'augmenter ce taux pour 2025

La cotisation annuelle UAICF Dijon des cheminots est de 30€, celle des non cheminot de 38€.

Le taux de cotisation par activité déterminé par les sections avec des limites :

- pas moins de 5€

Pas de baisse drastique des cotisations

Les sections proposent mais cela sera acté par le Conseil d'administration avant le 30 juin 2023 afin de préparer les documents relatifs à la demande d'adhésion 2023/2024.

La parole est donnée à Mr MURCIA Jean-Raymond sur cette question de cotisation :

<< Une cotisation à 30€ ou 38€ divisée par douze mois cela correspond de 3 à 4€.

De plus la différenciation entre cheminot et non cheminot s'explique par le financement apporté par les CASI et le GPU avec la part sociale >>

Mr DUPAQUIER, notre trésorier précise que pour les adhérents UAICF Dijon cela correspond à une cotisation moyenne de : 49,99€ pour les cheminots
55,66€ pour les non cheminots

Le président UAICF Dijon propose un vote à mains levées pour la cotisation 2024 à 30€ cheminot, 38€ pour le non cheminots :

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 2

Cette proposition est adoptée à la majorité.

Pour rappel : suite au partenariat avec LSR leurs adhérents ne payent pas de cotisation de base lors de l'adhésion à l'UAICF Dijon.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il y a : Cinq postes à pourvoir.

Le président fait lecture d'un billet d'humeur :

<< **Au point 7 de l'ordre du jour nous avons**

- **Election des membres du Conseil d'Administration (Douze membres)**

- Nombre de postes à pourvoir : 5

- Sortants rééligibles: Me PERROT Patricia, Mrs DUPAQUIER Bénigne, CHARCHAUD Marc.

Deux postes sont vacants.

Ils sont tous les trois candidats pour un nouveau mandat d'administrateur de trois ans.

Mais il n'y a pas, pour l'instant, de candidatures nouvelles.

Tous les ans lors de l'assemblée générale, le Président en exercice fait un appel à candidature pour venir au conseil d'administration de l'association.

Cette année encore c'est sans succès.

Aujourd'hui je renouvelle cet appel en vous signifiant que certains membres du Bureau UAICF Dijon vont mettre prochainement un terme à leur fonction au sein du Bureau de votre Conseil d'administration.

Si vous voulez continuer vos activités en toute sérénité et tranquillité il va falloir vous investir rapidement dans la gestion de votre association UAICF Dijon afin de profiter d'un pilotage.

Je vous remercie de votre attention et vous laisse réfléchir quelques instants. >>

Suite à cet un appel une candidature est proposée : Mr LEGRAND Charles (section photographie)

Les trois sortants : Mme PERROT Patricia, Mr DUPAQUIER Bénigne, Mr CHARCHAUD Marc sont réélus à l'unanimité des présents ainsi que Mr LEGRAND Charles.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y pas de question.

La parole est donnée à nos invités :

Mme BALSON Mélanie conseillère municipale représentant Mr François REBSAMEN maire de Dijon, Président de Dijon métropole.

Reprenant l'intervention de Mr GUETH sur le montant de la subvention de 250€ de la ville de Dijon.

<< " La ville de Dijon par l'intermédiaire de la mairie donne deux cent cinquante euros par association dijonnaise (il y a mille associations...) et soutient les adhérents qui ne peuvent payer leur cotisation.

La ville aide également en prêtant des salles, en faisant des formations...

Mme BALSON connaît bien notre association ayant pratiqué la danse en son sein depuis ses cinq ans avec Mme Dany Fogliani.

Votre association est bien vivante ce qui n'est pas le cas pour toutes après la période Covid...>>

M. Jean-Raymond MURCIA Président du Comité UAICF Sud-Est

<< C'est une chance que votre association ait la présence de la mairie.

Nous sommes une association d'entreprise. La modification des structures de l'entreprise a modifié le rôle des CASI qui sont devenus des gestionnaires d'œuvres sociales alors que nous représentons des activités sociales dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Nous sommes une association vieillissante, qui tient grâce aux membres retraités qui font fonctionner les activités ;

Mais nous devons essayer d'intéresser les plus jeunes cheminots afin de les attirer vers nos structures.

Je vais quitter la présidence du comité car nous avons acté un mandat maximum de huit ans.

Pendant le Covid nous avons donné les primes Covid, il nous reste la somme de quarante mille euros à distribuer, nous allons les consacrer à des projets menés par les associations.

Pour UAICF Dijon nous allons financer votre projet de remplacement des fenêtres et volets de vos locaux à Bacquin.

Nous avons aussi un projet de création de films sur les réalisations des associations du comité Sud-Est.

Je vous remercie de l'accueil que vous me faites à chaque fois que je viens à Dijon.

Merci beaucoup du fond du cœur >>.

La séance est levée à 20H

Le secrétaire
REBOURG Michel

Le Président
CHARCHAUD Marc

EXERCICE 2022 (du 01/09/2021 au 31/08/2022)		A.G Association UAICF Dijon le vendredi 25 novembre 2022		Page 1
	Intitulé	Produits	Charges	solde
I	Total Cotisations	9 126,00 (A)	480,00 (B)	8 646,00
(A)	* 102 cotisations Cheminots, 74 cotisations Non Cheminots; total cotisations 176: 9 126,00 € dont 5 790,00 € prises en charge par Association, (voir ci dessous point XV D)			
(B)	* Cotisations versées à l'Union UAICF: exercice 2021: (1,50 € X 198 adhérents = 297,00 €. exercice 2022: (1,50 € X 122 adhérents = 183,00 €)			
II	Total Subventions	7 461,44 (A)	0,00	7 461,44
(A)	* Subvention de fonctionnement reçue du comité UAICF Sud Est: 1 589,70 € * Subvention exceptionnelle Covid reçue du comité UAICF Sud Est: 2 572,74 € * Subvention municipalité de Dijon: 250,00 € * Subvention FAVA département de Côte d'Or: 500,00 € * Subvention Municipalités et "Chapeaux" pour spectacle section Théâtre Haut le Pied: 2 549,00 €			
V	Manifestations Union UAICF	0,00	110,70 (B)	-110,70
(B)	* Déplacement concours photos à Sarrebourg: 110,70 €			
VII	Manifestations locales	18,00 (A)	2 102,49 (B)	-2 084,49
(A)	* Section Photo: achat papier par adhérent			
(B)	* Manifestation à Dijon Bourroches avec Mutuelle en septembre 2021: 590,59 € * Manifestations section Théâtre "Haut le Pied": 526,40 € * Frais de déplacement professeure de danse: 985,50 €			
VIII	Assemblées et Réunions	85,89 (A)	1 717,97 (B)	-1 632,08
(A)	Remboursement par Comité UAICF Sud Est à l'association des frais élus CA et CTN Comité Sud Est: 85,89 €			
(B)	* Remboursement des frais aux élus CA et CTN du Comité Sud Est par association Dijon: 85,89 € * Charges: Assemblée Générale de de l'association en Novembre 2021: 484,68 € * Charges: diverses réunions des sections: 598,90 € (Photo: 20,88 €, Théâtre: 486,55 € (1), informatique 48,87 €, généalogie Besançon: 42,60 €, (1) Repas pris lors des répétitions et spectacles * Frais réunions nationales (AG et RST du Comité UAIF Sud Est): 548,50 €			
IX	Entretien et Réparations (locaux et matériel)	100,00 (A)	2 076,02 (B)	-1 976,02
(A)	* Prêt véhicule boxer à des adhérents de l'Association: 100,00 €			
(B)	* Entretien des locaux et du matériel: 111,32 €, (administration générale: 58,68 €, Informatique: 16,87 €, Généalogie Besançon: 3,97 €, œnologie: 31,80 €) * Entretien réparation du Boxer (garage Mosson): 1 684,60 € (voir point XVI reprise de provisions 750,00 €) * Travaux locaux Bacquin: 280,10 €			
X	Achat Matériel et Equipement (sans immo.)	0,00	2 736,73 (B)	-2 736,73
(B)	* Achats divers pour fonctionnement des sections: 978,75 € (Administration générale: 24,18 €, Photo: 159,07 €, théâtre: 89,55 €, généalogie Besançon : 59,95 €, œnologie: 878,98 € achat vin pour séances dégustation) * Dépenses modélisme "nouveau réseau" 1 757,98 € (réparti, 50% administration générale 879,00 € et 50% modélisme: 878,98 €)			
XI	Produits et Charges d'Amortissement	1 328,00 (A)	2 044,42 (B)	-716,42
(A)	* Solde quote-part Amortissement Boxer reçus de l'Harmonie UAICF des Cheminots de Dijon: 1 328,00 €			
(B)	* Charges d'amortissement Exercice 2022: 2 044,42 € (voir actif du bilan)			
XII	Postes, Télécommunications, Internet	0,00	638,44 (B)	-638,44
(B)	* Timbres et affranchissement (Administration générale): 50,68 € * Téléphone Fixe (Bouygues) Administration générale: 227,88 € (18,99 € X 12) * Internet (Free) Informatique: 359,88 € (29,99 X12)			

EXERCICE 2022 (du 01/09/2021 au 31/08/2022)		A.G Association UAICF Dijon le vendredi 25 novembre 2022		Page 2
	Intitulé	Produits	Charges	solde
XIII	Produits et Charges Financières	194,55 (A)	144,80 (B)	49,75
(A)	* Intérêts livret épargne 2021: 194,55 €			
(B)	* Cotisation Jazz Société Générale: 144,80 € (10,20 € X 4) = 40,80 € + (13,00 € X 8) = 104,00 €			
XIV	Fonctionnement (autres produits et charges)	0,00	3 746,25 (B)	-3 746,25
(B)	* Secrétariat et fournitures de bureau: 1 179,67 €, (adm. générale: 517,04 €, photo: 164,90 €, théâtre: 23,90 €, informatique: 412,85 €, généalogie Dijon : 28,49 €, œnologie: 32,49 €) * Assurances: 1 141,91 €, SMB locaux Bacquin: 518,40 € - Macif: 623,51 € (Responsabilité civile: 167,96 €, véhicule boxer 435,89 €, taxes diverses: 19,66 €) * Impôts et taxes: 1 142,73 €, taxe d'habitation Bacquin: 346,00 €, (la taxe foncière est prise en charge par le CASI de Dijon) - Taxes SACD (théâtre): 796,73 * Abonnements et revues: 281,94 €, Frais pour domaine et site: 115,03 € - abonnement Photoshop section Photo: 107,91 € - Participation logiciel Hérédité pour adhérent: 20,00 € - Abonnement revue généalogie: 39,00 €			
XV	Divers régularisations internes	4 616,49	11 372,49	-6 756,00
	voir détail ci-dessous du point XV A au point XV F			
XV A	Quote-part Amortissements sections	877,01 (A)	877,01 (B)	0,00
	* Les amortissements concernant le matériel utilisé par une section est réparti à 50% administration générale et 50% pour la section concernée			
(A)	* 877,01 € inscrit au crédit de La section administration générale			
(B)	* 590,40 € inscrit au débit de la section Photo - 286,61 € au débit de la section Théâtre: total 877,01 €			
XV B	Quote-part Cotisations UAICF	3 267,60 (A)	3 267,60 (B)	0,00
	* L'encaissement des cotisations UAICF (28 € pour les Cheminots et 35 € pour les non Cheminots) et cotisations activité variables selon la section sont inscrites au crédit de chaque section. Les sections reversent à la section administration générale 60 % de la cotisation UAICF. La cotisation Activité est intégralement conservée par la section concernée.			
(A)	* 3 267,60 € inscrit au crédit de section administration générale.			
(B)	* 3 267,60 € inscrit au débit des autres sections: 285,60 € section Danse - 478,80 € section modélisme - 21,00 € section école Musique de Besançon - 58,80 € section Musique Hélix - 109,20 € section AGP - 516,60 € section Photographie - 214,20 € section Théâtre - 491,40 € section Informatique - 575,40 € section Généalogie Dijon - 105,00 € section Généalogie Besançon 58,80 € section Ats Manuels Dijon - 352,80 € section Œnologie			
XV C	Quote-part Abonnement Free	179,94 (A)	179,94 (B)	0,00
	* L'abonnement Free est inscrit au débit de la section Informatique (total annuel: 359,88); la répartition est la suivante: Section Informatique : 179,94 €- section Photo: 59,98 € - section Généalogie Dijon: 119,96 €			
(A)	* 179,94 € au crédit de la section Informatique (venant des sections Photo et Généalogie)			
(B)	* 59,98 € au débit de la section Photo - 119,96 € au débit de la section Généalogie Dijon (total 179,94 €)			
XV D	Cotisations 2022 prises en charge par Association		5 790,00 (B)	-5 790,00
(B)	* Les adhérents qui ont réglé la cotisation 2021 (du 01/09/2020 au 31/08/2021), et qui en raison de la covid , n'ont pu pratiquer leurs activités. Pour ces adhérents LE CA de l'Association a décidé: Les cotisations 2022 (du 01/09/21 au 31/08/22) seraient prises en charge par l'association: cout la mesure: 5 790,00 €			
XV E	Convention diverses		441,00 (B)	-441,00
(B)	* L'Association UAICF Dijon a passé une convention avec : l' Harmonie UAICF Dijon - UAICF les Laumes -et LSR. les adhérents de ces associations qui adhèrent à l'UAICF de Dijon sont exonérés de la cotisation UAICF, et ne règlent que la cotisation activité. (4 adhérents LSR - 3 adhérents UAICF Harmonie de Dijon - 1 adhérent UAICF Les Laumes. * L'Association UAICF Dijon a pris à sa charge l'adhésion d'une adhérente au théâtre qui bien qu'appartenant à une autre troupe , nous "dépanne" * prise en charge par l'association de 3 cotisations activité à la section Danse * cout de ces mesures: 441,00 €			

EXERCICE 2022 (du 01/09/2021 au 31/08/2022)		A.G Association UAICF Dijon le vendredi 25 novembre 2022		Page 3
	Intitulé	Produits	Charges	solde
XV F	Produits et Charges diverses	291,94 (A)	816,94 (B)	-525,00
(A)	*Produits divers: 291,94 € * 40,00 € Fond de caisse section Vidéo - 72,00 € Différence cotisation section Œnologie - 179,94 € section informatique, Quote-part exercice 2021 participation Free (sections Photo et Généalogie)			
(B)	* Charges Diverses: 816,94 € * Section Administration Générale : 231,10 € (204,10 € Avis de décès Daniel Demolombe - 36,90 € déplacement partiellement remboursé par le Comité Sud Est) * Section Photo: 59,98 € Quote part Free exercice 2021 versée à section Informatique * Section Théâtre: 405,90 € (34,00 € différence de cotisation - 225,00 € tests PCR - 146,90 € Cadeaux divers remerciement anniversaires) * Section Généalogie: 119,96 € Quote-part Free exercice 2021 versée à section Informatique			
XVI	Passage et reprises de Provisions	3 996,18 (A)	577,91 (B)	3 418,27
(A)	* Produits Sections: 3 246,18 € : (pour les sections ayant un déficit de l'exercice 2022 au 31/08/2022,on effectue une reprise sur les provisions antérieures (voir passif du bilan) Sections concernées: Danse: 787,10 € - Modélisme:755,78 € - Photo: 1 188,62 € - Informatique: 134,19 €- Généalogie Dijon: 217,61 € -Généalogie Besançon: 102,44 € - Administration Générale: 60,44 € * Produit Véhicule: 750,00 € : Cout des réparations du Boxer en 2022: 1 684,60 € (voir point IX) le CA a décidé de reprendre 750,00 € sur les provisions antérieures (voir passif du bilan)			
(B)	* Charges Sections: 577,91 € (pour les sections ayant un excédent de l'exercice 2022 au 31/08/2022,on effectue un passage de provisions sur les provisions antérieures (voir passif du bilan) Sections concernées: musique Hélix: 219,30 € - AGP: 3,40 €- Œnologie: 268,52 € - Administration Générale: 86,69 €			
	TOTAL GENERAL EXERCICE 2022	26 926,55	27 748,22	-821,67
	DÉFICIT DE L'EXERCICE au 31 AOUT 2022			821,67
XVII	Créances et Dettes 2022 à régler après 31/08/2022	0,00	0,00	
XVII	Charges et Produits 2023 constatés à l'avance	- €	544,00 € (B)	
(B)	Charge constatée à l'avance: 544,00 € (Acompte versé au CRI pour Concours photo UAICF national des 2 et 3 décembre 2022, Cette somme sera remboursée par l'Union. (voir à l'actif du bilan)			
	Subventions Indirectes (Ville de Dijon et CASI) (9)	13 118,57 (A)	13 118,57 (B)	0,00
(A)	* Subventions indirectes de la ville de Dijon (sont inscrites en produit et charges) 408,00 € : Utilisation par section Théâtre de la salle Devosge les 23 et 23 janvier 2022			
et	* Subventions indirectes du CASI SNCF de Dijon (sont inscrites en produit et charges) 9 490,45 € (fluides et divers site de Dijon) (voir tableau en annexe)			
(B)	3 220,12 € (fluides et divers site de Bsançon) (voir tableau en annexe)			

Situation le 31-août-22

Bilan au 31/08/2022

AG du 25 novembre 2022

Actif au 31/08/22				31/08/2022	
Immobilisations		Amortissements			
Années	Antérieures	53 780,45	Antérieurs	52 379,46	
Année	2022	2 880,37	2022	2 044,42	
	Cumul	56 660,82	Cumul	54 423,88	
Valeur Comptable Nette au 31/08/2022				2 236,94	
Charges 2023 Constatées à l'Avance				544,00	
Créances Exercices 2022 à Encaisser après le 31/08/2022				0,00	
Trésorerie au 31/08/2022				39 924,89	
Compte CAV Société Générale				1 853,10	
Compte Epargne Société Générale				37 000,00	
Total Caisses Espèces				1 071,79	
Total Actif au 31/08/2022				42 705,83	

Passif au 31/08/2022				31/08/2022			
Résultats cumulés au 31/08/2022				14 259,28			
Résultats Antérieurs au 31/08/2021				15 080,95			
Résultats Exercice 2022				-821,67			
Provisions au 31/08/2022				28 446,55			
Provisions des Sections							
Situation. au 31/08/2021				Reprise au 31/08/2022	Reste Provisions 2022	Provisions à Nouveau	
24 364,82				3 246,18	21 118,64	577,91	21 696,55
Provisions Manifestations UAICF							
Situation. au 31/08/2021				Reprise au 31/08/2022	Reste Provisions 2022	Provisions à Nouveau	
0,00				0,00	0,00	0,00	
Provisions pour Travaux							
Situation. au 31/08/2021				Reprise au 31/08/2022	Reste Provisions 2022	Provisions à Nouveau	
6 000,00				0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Provisions pour Risques et Charges							
Situation. au 31/08/2021				Reprise au 31/08/2022	Reste Provisions 2022	Provisions à Nouveau	
1 500,00				750,00	750,00	0,00	750,00
Produits 2023 Constatés à l'Avance							
Dettes Exercices 2022 à Payer après le 31/08/2022							
Total Passif au 31/08/2022				42 705,83			

15 080,95			
31 864,82			
0,00			
0,00			
46 945,77			

Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français de Dijon
BUDGET 2023 (du 01/09/2022 au 31/08/2023)

Présenté à l'AG le 25/11/2022

Produits

UAICF	VILLE DIJON			
		Cotisations Cheminots	3 240,00	
		Cotisations Extérieurs	2 812,00	
		74*38 €		10 977,00
	736	Cot. Activité Cheminot	2 919,00	
		Cot. Activité Extérieurs	2 006,00	
P 6	74 autres	Sub.Fonc. UAICF (SE)	2 150,00	
P 7	74 autres	Subvention Covid	0,00	
P 11	74 Ville.Dijon	Sub.Mat. UAICF (SE)	0,00	5 000,00
P 12	74 Dép. Côte d'Or	Subventions Mun. Dijon	250,00	
P 16	74 autres	Subventions FAVA	500,00	
		Subvention autres	2 100,00	

TOTAL COTISATIONS ET SUBVENTIONS
ENCAISSEES

15 977,00

PRODUITS ADMINISTRATION GENERALE

200,00

Charges

C 2	657	Participation UAICF (Comité Sud Est)	176,5 €	880,00
-----	-----	--------------------------------------	---------	--------

TOTAL COTISATIONS ET SUBVENTIONS
PAYEES

880,00

CHARGES ADMINISTRATION GENERALE

15 297,00

P 14	76	Produits Financiers		200,00
Total Produits				16 177,00

C 1 A	625	Manifestation FISAIC	0,00	
C 1 B	625	Manifestation Nationales	970,00	
C 1 C	625	Manifestation Comité	1 880,00	
C 1 D	625	Manifestations Locales	500,00	
C 5	625	Ag et CA Asso. Dijon	800,00	
C 6	625	Réunions UAICF Nationales	650,00	
C 7	625	Transport Manifestations Nationales	900,00	
C 7 D	625	Transport Manifestations Locales	1 200,00	
C 8	657	Secrétariat	1 000,00	
C 9 A	615	Entretien Locaux et Matériel	150,00	
C 9 B	615	Entretien Véhicule	300,00	
C 9 C	615	Travaux dans les Locaux	100,00	
C 10	616	Assurance	1 200,00	
C 11 A	626	Affranchissement	15,00	
C 11 B	626	Téléphone	230,00	
C 11 C	626	Internet	360,00	
C 11 D	66	Frais Bancaires	150,00	
C 14	657	Impôts et Taxes	650,00	
C 16 A	658	Mat. Act Sections	950,00	
C 16 B	658	Mat. Nouveau réseau	1 500,00	
C 18	68	Amortissements	1 500,00	
C17	657	Abonnements et revues	292,00	
Total Charges				16 177,00

Situation Effectifs Réels et Activité (Comparaison 2021/2022)							AG du 25 novembre 2022					
Code	Sections		Effectifs réels					Effectifs Activité				
			Chem.	%	Ext.	%	Total	Chem	%	Ext.	%	Total
(03 A)	Danse Fogliani Dijon	Exerc. 2021	5	55,56	4	44,44	9	5	55,56	4	44,44	9
		Exerc. 2022	7	46,67	8	53,33	15	7	46,67	8	53,33	15
		Var.2021/2022	2		4		6	2		4		6
(06)	Modélisme Dijon	Exerc. 2021	15	65,22	8	34,78	23	15	65,22	8	34,78	23
		Exerc. 2022	16	61,54	10	38,46	26	16	61,54	10	38,46	26
		Var.2021/2022	1		2		3	1		2		3
(07 E)	Ecole Musique Besançon	Exerc. 2021	0	0,00	1	100,00	1	0	0,00	1	100,00	1
		Exerc. 2022	0	0,00	1	100,00	1	0	0,00	1	100,00	1
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
(07 F)	Musique groupe Hélix	Exerc. 2021	1	100,00	0	0,00	1	1	100,00	0	0,00	1
		Exerc. 2022	1	33,33	2	66,67	3	1	33,33	2	66,67	3
		Var.2021/2022	0		2		2	0		2		2
(08)	A.G.P. Dijon	Exerc. 2021	4	66,67	2	33,33	6	4	66,67	2	33,33	6
		Exerc. 2022	4	66,67	2	33,33	6	5	71,43	2	28,57	7
		Var.2021/2022	0		0		0	1		0		1
(09)	Photographie Dijon	Exerc. 2021	12	46,15	14	53,85	26	12	46,15	14	53,85	26
		Exerc. 2022	12	44,44	15	55,56	27	13	46,43	15	53,57	28
		Var.2021/2022	0		1		1	1		1		2
(10)	Théâtre Dijon	Exerc. 2022	3	37,50	5	62,50	8	3	37,50	5	62,50	8
		Exerc. 2022	4	36,36	7	63,64	11	4	36,36	7	63,64	11
		Var.2021/2022	1		2		3	1		2		3
(13)	Informatique Dijon	Exerc. 2021	6	42,86	8	57,14	14	8	50,00	8	50,00	16
		Exerc. 2022	13	50,00	13	50,00	26	15	51,72	14	48,28	29
		Var.2021/2022	7		5		12	7		6		13
(14 A)	Généalogie Dijon/Dole	Exerc. 2021	18	72,00	7	28,00	25	20	71,43	8	28,57	28
		Exerc. 2022	23	71,88	9	28,13	32	24	70,59	10	29,41	34
		Var.2021/2022	5		2		7	4		2		6
(14 B)	Généalogie Besançon	Exerc. 2021	5	83,33	1	16,67	6	5	83,33	1	16,67	6
		Exerc. 2022	5	83,33	1	16,67	6	5	83,33	1	16,67	6
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
(15 A)	Arts Manuels Dijon	Exerc. 2021	1	33,33	2	66,67	3	1	33,33	2	66,67	3
		Exerc. 2022	1	33,33	2	66,67	3	1	33,33	2	66,67	3
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
(16)	Oenologie Dijon	Exerc. 2021	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
		Exerc. 2022	16	80,00	4	20,00	20	17	80,95	4	19,05	21
		Var.2021/2022	16		4		20	17		4		21
(52)	Astronomie Dijon	Exerc. 2022	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
		Exerc. 2022	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
(A)	Réservé	Exerc. 2022		#DIV/0!		#DIV/0!	0		#DIV/0!		#DIV/0!	0
		Exerc. 2022	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
(B)	Réserve	Exerc. 2021	0	#DIV/0!		#DIV/0!	0		#DIV/0!		#DIV/0!	0
		Exerc. 2022	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
		Var.2021/2022	0		0		0	0		0		0
Total Sections		Exerc. 2021	70	57,38	52	42,62	122	74	58,27	53	41,73	127
		Exerc. 2022	102	57,95	74	42,05	176	108	58,70	76	41,30	184
		Var.2021/2022	32		22		54	34		23		57
Si mention: #DIV/! : signale une division par 0							Pour mémoire effectifs réels : Exercice 2020, Cheminots :110 Extérieurs: 88 total 198					

Remise des distinctions UAICF des années 2020 – 2021

Suite aux interruptions des réunions de nos instances dirigeantes et de nos activités dues aux différents épisodes Covid nous remettons les distinctions UAICF à nos adhérents.

2020

Diplôme

Mme CHEVALIER Isabelle section théâtre pour six années de présence
Mr BOISSON Hervé section théâtre diplôme pour six années de présence
Mme CHRIST-DIAVORINI section généalogie pour six années de présence
Mr BOURRET Rémy section modélisme pour six années de présence
Mr CAILLOT Jacques section modélisme pour sept années de présence
Mr GAUTHIER Pascal section modélisme pour huit années de présence

Médaille du bénévole

Mr PETIOT Gilles section modélisme responsable de la section

Médaille UAICF Bronze

Mme DROUHIN Jocelyne section informatique, trésorière adjointe médaille UAICF de bronze

Médaille d'Or

Mr DUPAQUIER Bénigne section généalogie, trésorier

2021

Diplôme

Mme DROT Jacqueline section arts manuels pour dix années de présence
Mr GOUILLAT Gérard section généalogie pour huit années de présence
Mr KOLLER Thierry section photographie pour huit années de présence
Mr LETONDAL Damien section modélisme pour six années de présence
Mme MENIGOZ Isabelle section théâtre pour quatre années de présence (assure la mise en scène)
Mr MUGNIER Alain section photographie pour huit années de présence

Médaille du bénévole

Mr ALLARD Daniel section généalogie Besançon responsable de la section
Mr PONNAVOY Jean-Louis section généalogie

Médaille UAICF Bronze

Mme GRUMEL Danielle section arts manuels, responsable de la section